

PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE DE MORTRÉE

**RÉVISION ALLÉGÉE N°3 /
BILAN DE LA CONCERTATION**

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
communautaire du 20 février 2020

Perspective. Atelier d'urbanisme /
41 rue Bahon Rault, 35 760 Saint-Grégoire / 07 82 41 42 18

RAPPEL DU CONTENU DE LA DÉLIBÉRATION DE PRESCRIPTION

Le Conseil communautaire a, lors de la délibération du 5 décembre 2019, défini les modalités de la concertation publique permettant d'associer tout au long de la procédure, les habitants et les personnes intéressés.

Cette concertation s'est déroulée conformément aux modalités suivantes, fixées par la délibération du Conseil communautaire :

- La délibération de prescription a fait l'objet d'un affichage au siège la Communauté de communes et à la mairie de Mortrée, et cet affichage a été mentionné dans le journal Ouest France des 21-22 décembre 2019 (ainsi qu'un rectificatif le 31 décembre) ;
- La délibération a été publiée sur le site internet de la Communauté de communes ;

- Un registre destiné à recueillir les observations et suggestions a été mis à disposition du public, aux heures d'ouverture de la mairie et de la Communauté de communes et tout au long de la procédure.

Ces modalités sont présentées ci-dessous.

CONCLUSION

Ce bilan de la concertation permet de constater que les modalités de concertation définies par la délibération de prescription de révision allégée n°3 du PLU de Mortrée ont bien été mises en œuvre.

Aucune observation n'a toutefois été consignée.

Extrait du site internet de la Communauté de communes

Communauté de communes des Sources de l'Orne

Révision du plan local d'urbanisme de Mortrée et définition des modalités de concertation avec la population

Par délibération en date du 5 décembre 2019, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne a prescrit la révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Mortrée et défini les modalités de concertation suivantes avec la population :

- Publication sur le site internet de la Communauté de Communes, affichage en mairie et au siège de la Communauté de Communes, mise à disposition d'un registre en mairie et au siège de la Communauté de Communes.

Cette délibération peut être consultée au siège de la collectivité de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne et à la mairie de Mortrée.

[Consultation](#)

Retrouvez dans le dernier numéro du "Mag de la CdC" l'actualité de votre communauté de communes !

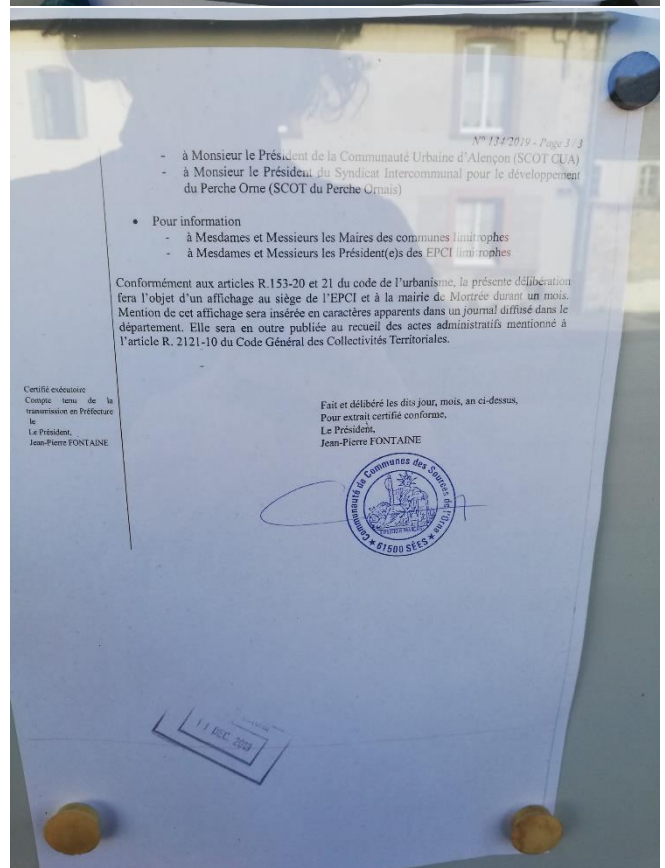
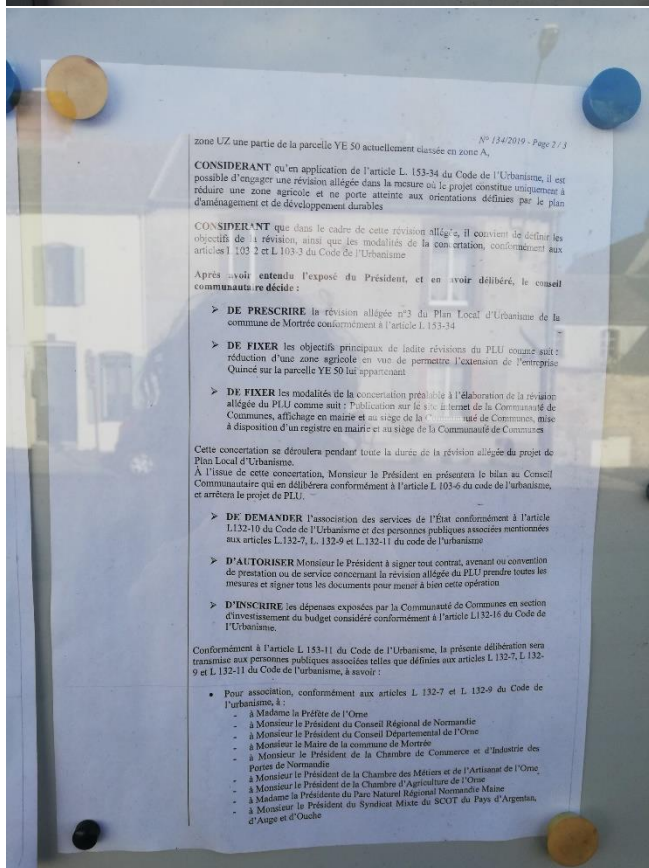
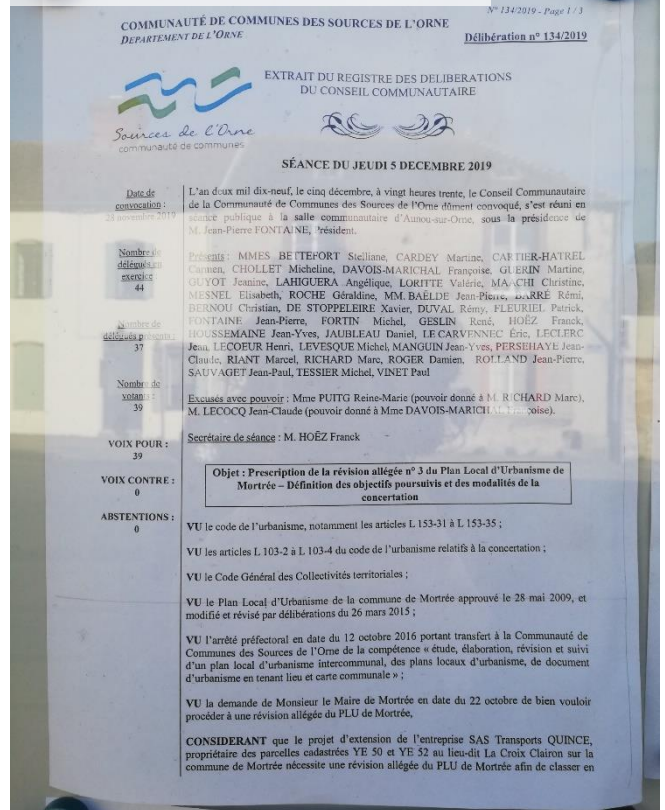
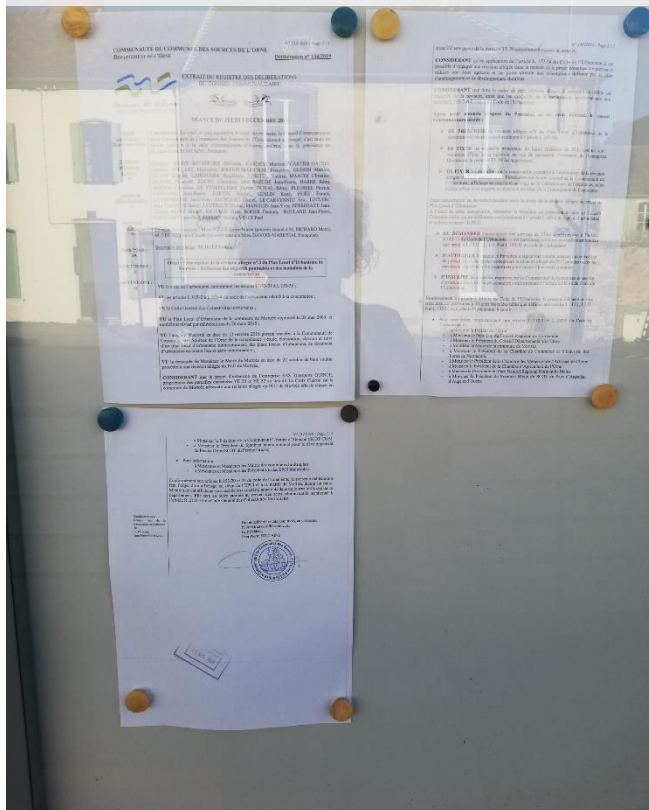
Le Mag de la CdC n°7
Communauté de Communes des Sources de l'Orne

Protocole d'accord préalable au contrat de territoire 2017-2021

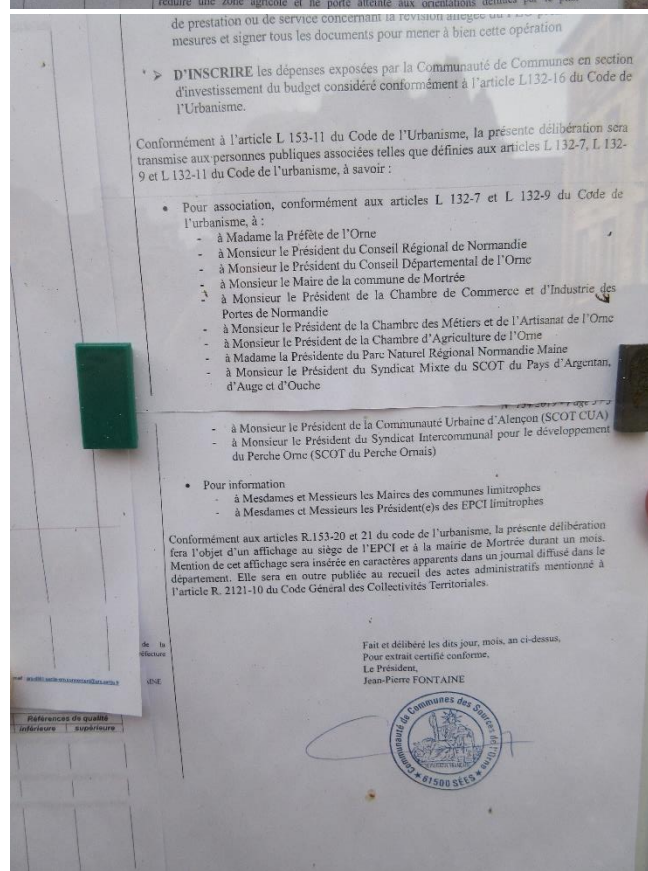
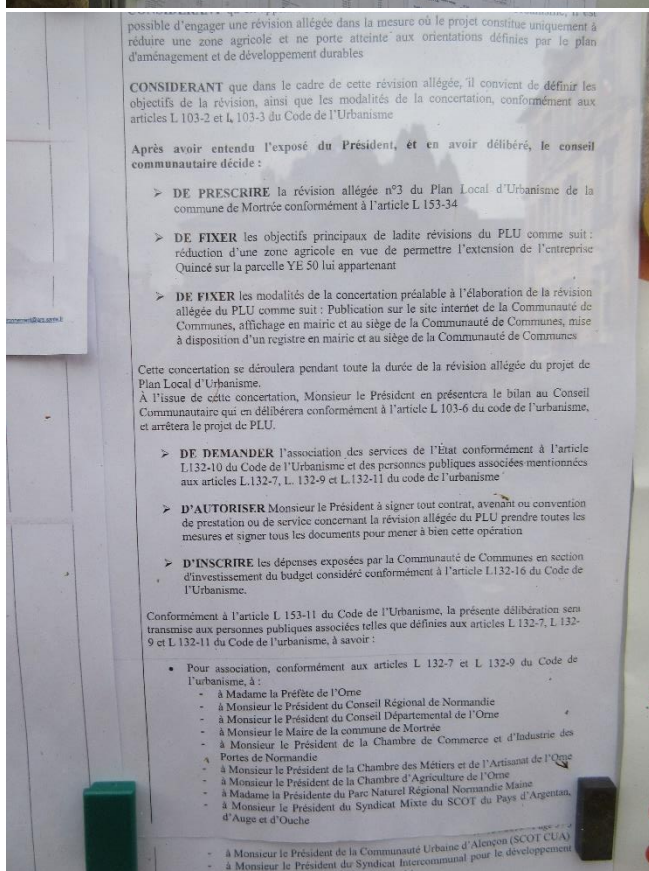
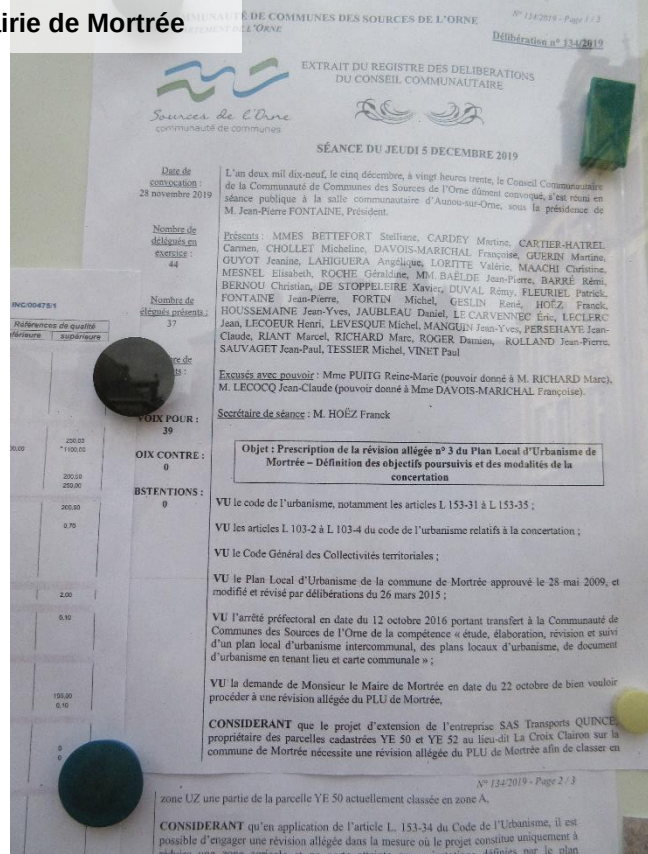
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
UN CONTRAT POUR DES PROJETS INNOVANTS

- priorité pour le pôle de santé et la ferme bio intercommunale
- écoles : numérique et ruralité
- quel avenir pour le commerce de proximité ?
- l'association « un geste, un rêve, un sourire »

Affichage de la délibération de prescription au siège de la Communauté de communes



Affichage de la délibération de prescription à la mairie de Mortrée



Extrait du registre de concertation (siège de la Communauté de communes)



DÉPARTEMENT ORNE

COMMUNE MORTRÉE

Registre de concertation du public

Cocher la case correspondante

☐ Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.)
☒ Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)
☐ Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.)
☐ Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.)
☐ Opération d'aménagement
☐ Autre

Relatif à : Révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme de Mortrée

Lieu de la concertation : Communauté de Communes des Sœurs de l'Orne

réf. 501 071

Berger
Levrault

Registre de concertation du public

Concertation préalable à : Révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme de Mortrée

En exécution de la délibération du ⁽¹⁾ Conseil Communautaire
 en date du 5 décembre 2019
 je soussigné(e) Jean Pierre Fontaine, Président
 ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, pour recevoir les observations du public.

À Sées, le 18/12/19

signature



(1) Conseil Municipal
Comité Directeur
Conseil Communautaire
(2) Maire de... Président du... Préfet de...

1

réf. 501 071 Berger-Levrault (1805)

DÉPARTEMENT ORNE

COMMUNE MORTÉE

Registre de concertation du public

Cocher la case correspondante

☐ Schéma de Cohérence Territorial (S.C.O.T.)
☒ Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)
☐ Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.)
☐ Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.)
☐ Opération d'aménagement
☐ Autre

Relatif à : Révision allégée n°3 du Plan
Local d'Urbanisme de Mortée

Lieu de la concertation : Mairie de Mortée

réf. 501 071

Berger
Levrault

doi:10.1371/journal.pone.0160444.g004

Plan local d'urbanisme – Révision allégée n°3